Objet : Attribution du marché n°2024-05-15 ayant pour objet « Diagnostic architectural et technique et programme de sécurisation et de sauvegarde de l'abbaye de Saint-Roman ».

DECISION N° 137-2024
(1.1 Marchés Publics)

LE PRESIDENT DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES,

Vu le Code général des collectivités territoriales (CGCT), notamment l'article L5211-9 relatif au président d'établissement public de coopération intercommunale et L5211-10 relatif au bureau d'établissement public de coopération intercommunale ;
Vu le Code de la commande publique, notamment les articles L2120-1 relatif au choix de la procédure de passation, L2123-1 et R2123-1 à R2123-7 relatifs aux marchés passés selon une procédure adaptée ;
Vu l'arrêté n°20191410-B3-002 en date du 14 octobre 2019 portant modification des statuts de la communauté de communes Beaucaire Terre d'Argence ;
Vu la délibération n° 20-031 du 4 juin 2020 donnant délégation de pouvoir du Conseil au Président pour « tous les types de contrats ou marchés inférieurs aux seuils européens de procédure, d'un montant inférieur ou égal à 100 000€ HT en services et de fournitures et inférieur ou égal à 500 000€ HT en travaux » ;

Considérant la nécessité d'établir un diagnostic architectural et technique et un programme de mise en sécurité de l'abbaye rupestre de Saint-Roman à Beaucaire en préalable à un programme de valorisation ;
Considérant la procédure adaptée ouverte et consultation des opérateurs économiques publiée au Bulletin Officiel des Annonces Marchés Public (BOAMP) et sur le site sur le profil acheteur de la CCBTA (www.marches-securises.fr) le 30 avril 2024 ;
Considérant le délai de remise des offres fixé au 17 juin 2024 à 12h ;
Considérant les offres remises par les candidats intéressés ;
Considérant l'avis favorable de la Direction Régionale des Affaires Culturelles,
Considérant le rapport d'analyse des offres établi conformément aux critères définis dans le règlement de consultations ;

DECIDE

Article 1 : De conclure le marché de prestations intellectuelles n°2024-05-15, ayant pour objet « Diagnostic architectural et technique et programme de sécurisation et de sauvegarde de l'abbaye de Saint-Roman », avec la société FABRICA TRACEORUM, mandataire de groupement, retenue après analyse de leur offre, pour un montant total de 49 150 € HT.

Article 2 : De préciser que le marché sera réalisé en deux phases et qu'un ordre de service sera émis en début de chaque phase, le délai global d'exécution ne pouvant excéder neuf mois à compter de la notification de l'ordre de service de démarrage.

Article 3 : D'indiquer que les dépenses seront inscrites au budget principal 2024 en cours et réparties comme suit :

Budget	Candidat retenu	Opération	Montant € HT
Budget principal	FABRICA TRACEORUM	9088	49 150 € HT

Article 4 : Monsieur le Directeur Général des Services et le Comptable public sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution de la présente décision dont il sera rendu compte en prochaine session du Conseil Communautaire.

La présente décision peut faire l'objet d'un recours administratif préalable et/ou un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif de Nîmes ou via www.telerecours.fr dans un délai de deux mois à compter de sa réception par le représentant de l'Etat et de sa publication ou sa notification, en vertu des dispositions du Code de Justice Administrative.

Beaucaire, le

Le 2 octobre 2024
Signé électroniquement par :
Le Président,
Juan MARTINEZ

Accusé de réception en préfecture
030-243000585-20241002-137-2024-CC
Date de télétransmission : 02/10/2024
Date de réception préfecture : 02/10/2024

CCBTA
Communauté de communes
Beaucaire Terre d'Argence

ACTE D'ENGAGEMENT

MARCHE PUBLIC DE PRESTATIONS INTELLECTUELLES

Diagnostic architectural et technique
et programme de sécurisation et de sauvegarde
de l'abbaye de Saint-Roman

Marché n° 2024-05-15

Communauté de communes Beaucaire Terre d'Argence
1 avenue de la Croix Blanche
30 300 Beaucaire

1 - Identification de l'acheteur

Nom de l'organisme : Communauté de communes Beaucaire Terre d'Argence

Personne habilitée à donner les renseignements relatifs aux nantissements et cessions de créances :

Ordonnateur : Monsieur Juan Martinez, Président

Comptable assignataire des paiements : Monsieur le Comptable public d'Uzès

2 - Identification du co-contractant

Après avoir pris connaissance des pièces constitutives du marché indiquées à l'article "pièces contractuelles" du cahier des clauses administratives particulières qui fait référence au CCAG-PI et conformément à leurs clauses et stipulations,

Le signataire

Nom **De Giuli Morghen**

Prénom **Corrado**

Qualité **Architecte du patrimoine, Associé, co-gérant de Fabrica Traceorum**

Domicilié à **280 Bd Michelet - Le Corbusier - Appt 147 - 13008 Marseille**

- ☐ Signant pour mon propre compte ;
- ☒ Signant pour le compte de la société ;
- ☐ Signant pour le compte de la personne publique prestataire

Et

- ☐ Agissant en tant que prestataire individuel
- ☒ Agissant en tant que membre du groupement défini ci-après

- ☒ Solidaire
- ☒ Conjoint

Prestataire individuel (ou mandataire du groupement)

Nom commercial et dénomination sociale **SARL Fabrica Traceorum**

Adresse **280 Bd Michelet - Le Corbusier - Appt 147 - 13008 Marseille**

Adresse électronique **contact@fabrica-traceorum.eu**

Numéro de téléphone **04 91 04 66 36**

Numéro de SIRET **517 404 729 00025** Code APE **71 11 Z**

Numéro de TVA intracommunautaire **FR23 517 404 729**

Remplir les informations ci-dessous si vous répondez en tant que groupement

Cotraitant n° 1 Nom commercial et dénomination sociale : **SARL Fabrica Traceorum** Adresse : **280 Bd Michelet - Le Corbusier - Appt 147 - 13008 Marseille** Adresse électronique : **contact@fabrica-traceorum.eu** Numéro de téléphone : **04 91 04 66 36** *Numéro de SIRET :517 404 729 00025* Code APE : **71 11 Z** Numéro de TVA intracommunautaire : **FR23 517 404 729**	***Cotraitant n° 3*** Nom commercial et dénomination sociale : **SAS Hydrogéotechnique** Adresse : **235 rue Pierre et Marie Curie-63730 LES MARTRES DE VEYRE** Adresse électronique : **polefalaises@hydrogeotechnique.com** Numéro de téléphone : **04.43.36.10.29** Numéro de SIRET **: 349 555 540 00013** Code APE : **71 12 B** Numéro de TVA intracommunautaire : **FR20 349 555 540**
Cotraitant n° 2 Nom commercial et dénomination sociale : **SARL Le BE associés** Adresse : **24 rue Laure Diebold 69009 LYON** Adresse électronique : **contact@lebeassocies.fr** Numéro de téléphone : **04 72 56 51 61** Numéro de SIRET : **849 857 156 00020** Code APE : **71 12 B** Numéro de TVA intracommunautaire : **FR06 849 857 156**	***Cotraitant n° 4*** Nom commercial et dénomination sociale : **Artémine** Adresse : **9 Rue Castillon – 83 000 - TOULON** Adresse électronique : **artemine@free.fr** Numéro de téléphone : **06 87 82 49 36** Numéro de SIRET : **441 443 629 00049** Code APE : **74 90 A** Numéro de TVA intracommunautaire :
L'entreprise *(Nom commercial et dénomination sociale)* **SARL Fabrica Traceorum est mandataire du groupement.**	

Engagement, après avoir pris connaissance des documents constitutifs du marché, je m'engage (nous nous engageons) sans réserve, conformément aux clauses et conditions des documents visés ci-dessus à exécuter les prestations demandées dans les conditions définies ci-après.

L'offre ainsi présentée n'est valable toutefois que si la décision d'attribution intervient dans le délai de validité des offres fixé par le règlement de la consultation.

3 - Dispositions générales

3.1 - Objet

Le présent acte d'engagement concerne le diagnostic architectural et technique et le programme de sécurisation et de sauvegarde de l'abbaye de Saint-Roman.

3.2 - Mode de passation

La procédure de passation est la procédure adaptée ouverte (articles L. 2123-1 et R. 2123-1 du code de la commande publique).

3.3 - Forme de contrat

Il s'agit d'un marché ordinaire.

4 - Prix

Les prestations seront rémunérées à l'issue de chacune des deux phases après validation des livrables par l'acheteur, par application du prix global et forfaitaire figurant dans la DPGF.

5 - Durée et délai d'exécution

5.1 - Durée du marché

Le marché prend effet à compter de sa date de notification et prend fin avec la réalisation complète des prestations.

5.2. Délai d'exécution

Le délai d'exécution des prestations est prévu par le CCAP.

6 - Paiement

Le pouvoir adjudicateur se libèrera des sommes dues au titre de l'exécution des prestations en faisant porter le montant au crédit du ou des comptes suivants :

- Ouvert au nom de : **Fabrica Traceorum**

- Ouvert au nom de : **Le BE Associés**

pour les prestations suivantes : **BET Structures**
Domiciliation : **BP Aura Lyon Vaise**

- Ouvert au nom de : **Hydro-geotechnique**

pour les prestations suivantes : **Géotechnicien**
Domiciliation : **Crédit coopératif**

- Ouvert au nom de : **Stéphane Périat**
pour les prestations suivantes : **Artémine – Économiste de la construction**
Domiciliation : **CL Toulon Mourillon (03976)**
[redacted]

En cas de groupement, le paiement est effectué sur [1] :

☐ un compte unique ouvert au nom du mandataire ;

☒ les comptes de chacun des membres du groupement suivant les répartitions indiquées en annexe du présent document.

Nota : Si aucune case n'est cochée, ou si les deux cases sont cochées, le pouvoir adjudicateur considérera que seules les dispositions du CCAP s'appliquent.

7 - Nomenclature

La classification conforme au vocabulaire commun des marchés européens (CPV) est la suivante :

71300000-1 - Services d'ingénierie
71242000-6 - Préparation du projet et de la conception, estimation des coûts.

8 – Sous-traitance

Le candidat

☐ Envisage de sous-traiter une part des prestations à réaliser

☒ N'envisage pas de sous-traiter une part des prestations à réaliser

Dans le cas où il serait d'envisager de sous-traiter une part des prestations à réaliser, le candidat joint à son offre, pour chaque sous-traitant, une déclaration de sous-traitance de type DC4 (téléchargeable sur https://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires) ou équivalent.

Chaque annexe constitue une demande d'acceptation du sous-traitant concerné et d'agrément des conditions de paiement du contrat de sous-traitance, demande qui est réputée prendre effet à la date de notification du marché. Cette notification est réputée emporter acceptation des sous-traitants et agrément des conditions de paiement du contrat de sous-traitance.

9 - Signature

ENGAGEMENT DU CANDIDAT

J'affirme (nous affirmons) sous peine de résiliation du marché à mes (nos) torts exclusifs que la (les) société(s) pour laquelle (lesquelles) j'interviens (nous intervenons) ne tombe(nt) pas sous le coup des interdictions visées aux articles L. 2141-1 à L. 2141-5 et L. 2141-7 à L. 2141-11 du code de la commande publique.

Fait en un seul original

A Marseille
Le 17/06/2024

Signature du candidat

FABRICA TRACEORUM
architectes associés
280, Bd Michelet, Le Corbusier,
app. 147, 13008 Marseille
04.91.04.66.36
contact@fabrica-traceorum.eu
S.A.R.L. d'architecture au capital de 175 000€
Ordre des architectes, soc. S13466
SIRET 517 404 729 00025

ACCEPTATION DE L'OFFRE PAR LE POUVOIR ADJUDICAT

La présente offre est acceptée

Fait à Beaucaire

Le 2 octobre 2024
Signé électroniquement par :
Le Président,
Juan MARTINEZ

Signature du représentant du pouvoir adjudicateur, habilité par délibération en date du 4 juin 2020

Accusé de réception en préfecture
030-243000585-20241002-137-2024-CC
Date de télétransmission : 02/10/2024
Date de réception préfecture : 02/10/2024

NANTISSEMENT OU CESSION DE CREANCES

Copie délivrée en unique exemplaire pour être remise à l'établissement de crédit en cas de cession ou de nantissement de créance de :

☐ La totalité du marché dont le montant est de (indiquer le montant en chiffres et en lettres) :
. . . . . .
. . . . . .

☐ La totalité du bon de commande n° ..... afférent au marché (indiquer le montant en chiffres et lettres) :
. . . . . .
. . . . . .

☐ La partie des prestations que le titulaire n'envisage pas de confier à des sous-traitants bénéficiant du paiement direct, est évaluée à (indiquer en chiffres et en lettres) :
. . . . . .
. . . . . .

☐ La partie des prestations évaluée à (indiquer le montant en chiffres et en lettres) :
. . . . . .
. . . . . .

et devant être exécutée par : ..... en qualité de :

☐ membre d'un groupement d'entreprise
☐ sous-traitant

A . . . . . .
Le . . . . . .

Signature [1]

(1) Date et signature originales

ANNEXE N° 1 : DÉSIGNATION DES CO-TRAITANTS ET RÉPARTITION DES PRESTATIONS

Désignation de l'entreprise	Prestations concernées	Montant HT	Taux TVA	Montant TTC
Dénomination sociale : **Fabrica Traceorum** SIRET : **517 404 729 00025** Code APE **71 11 Z** N° TVA intracommunautaire : **FR23 517 404 729** Adresse : **280 Bd Michelet - -Le Corbusier – Appt 147 – 13008 Marseille**	Architecte du patrimoine Mandataire	24 000,00 €	20%	28 800,00 €
Dénomination sociale : **Le BE Associés** SIRET : **849 857 156 00020** Code APE **71 12 B** N° TVA intracommunautaire : **FR06 849 857 156** Adresse : **24 rue Laure Diebold 69009 LYON**	BET Structures	6 850,00 €	20%	8 220,00 €
Dénomination sociale : **Hydrogéotechnique** SIRET : **349 555 540 00013** Code APE **71 12 B** N° TVA intracommunautaire : **FR20 349 555 540** Adresse : **235 rue Pierre et Marie Curie-63730 LES MARTRES DE VEYRE**	Géotechnicien	10 750,00 €	20%	12 900,00 €
Dénomination sociale : **Artémine** SIRET : **441 443 629 00049** Code APE **74 90 A** N° TVA intracommunautaire : Adresse : **9 Rue Castillon – 83 000 – TOULON**	Économiste de la construction	7 550,00 €	20%	9 060,00 €
	Totaux	49 150,00 €	20%	58 980,00 €

A Marseille
Le 17/06/2024

Marché n° 2024-05-15
DECOMPOSITION DU PRIX GLOBAL FORFAITAIRE

Missions	Unité	Prix en € HT
Phase 1 - Diagnostic architectural et technique		
1.1 Réunion de lancement	Forfait	600,00 €
1.2 Visites sur site	Forfait	7 450,00 €
1.3 Collecte de données ; synthèse de l'ensemble des connaissances existantes	Forfait	3 700,00 €
1.4 Etat des lieux ; relevés des désordres apparents ; analyse technique, architecturale et réglementaire	Forfait	11 300,00 €
1.5 Réunion intermédiaire ; éventuelles proposition d'études complémentaires	Forfait	1 050,00 €
1.6 Réunion de restitution ; livrable	Forfait	1 700,00 €
Sous-Total en € HT Phase 1		**25 800,00 €**
Phase - Programme de travaux prioritaires		
2.1 Echanges et réunions avec les acteurs concernés	Forfait	3 050,00 €
2.2 - Proposition d'interventions permettant de définir un programme de travaux - Estimation chiffrée pour chaque poste - Phasage détaillé en fonction des urgences et adapté aux capacités financières du maître d'ouvrage	Forfait	17 900,00 €
2.3 Réunion de présentation du programme ; livrable	Forfait	2 400,00 €
Sous-Total en € HT Phase 2		**23 350,00 €**

TOTAL GENERAL EN € HT		**49 150,00 €**
TVA 20 % EN €		**9 830,00 €**
TOTAL GENERAL EN € TTC		**58 980,00 €**

A Marseille
Le 11/07/2024

FABRICA TRACEORUM
architectes associés
FT
280, Bd Michelet, Le Corbusier,
app. 147, 13008 Marseille
04.91.04.66.36
contact@fabrica-traceorum.eu
S.A.R.L. d'architecture au capital de 175 000€
Ordre des architectes, nat. S13466
SIRET 517 404 729 00025

Accusé de réception en préfecture
030-243000585-20241002-137-2024-CC
Date de télétransmission : 02/10/2024
Date de réception préfecture : 02/10/2024

Marché n° 2024-05-15
Répartition des honoraires par co-traitants

Missions	Unité	Total Prix en € HT	Fabrica Traceorum	Le BE Associés	Hydrogéotechnique	Artémine
Phase 1 - Diagnostic architectural et technique						
1.1 Réunion de lancement	Forfait	600,00 €	600,00 €			
1.2 Visites sur site	Forfait	7 450,00 €	1 200,00 €	850,00 €	4 750,00 €	650,00 €
1.3 Collecte de données ; synthèse de l'ensemble des connaissances existantes	Forfait	3 700,00 €	2 800,00 €	450,00 €	450,00 €	0,00 €
1.4 Etat des lieux ; relevés des désordres apparents ; analyse technique, architecturale et réglementaire	Forfait	11 300,00 €	7 800,00 €	1 500,00 €	2 000,00 €	0,00 €
1.5 Réunion intermédiaire ; éventuelles proposition d'études complémentaires	Forfait	1 050,00 €	600,00 €	450,00 €	0,00 €	0,00 €
1.6 Réunion de restitution ; livrable	Forfait	1 700,00 €	600,00 €	600,00 €	500,00 €	0,00 €
Sous-Total en € HT Phase 1		**25 800,00 €**	**13 600,00 €**	**3 850,00 €**	**7 700,00 €**	**650,00 €**
Phase - Programme de travaux prioritaires						
2.1 Echanges et réunions avec les acteurs concernés	Forfait	3 050,00 €	1 800,00 €	650,00 €	150,00 €	450,00 €
2.2 - Proposition d'interventions permettant de définir un programme de travaux - Estimation chiffrée pour chaque poste - Phasage détaillé en fonction des urgences et adapté aux capacités financières du maître d'ouvrage	Forfait	17 900,00 €	8 000,00 €	1 500,00 €	2 400,00 €	6 000,00 €
2.3 Réunion de présentation du programme ; livrable	Forfait	2 400,00 €	600,00 €	850,00 €	500,00 €	450,00 €
Sous-Total en € HT Phase 2		**23 350,00 €**	**10 400,00 €**	**3 000,00 €**	**3 050,00 €**	**6 900,00 €**
TOTAL GENERAL EN € HT		**49 150,00 €**	**24 000,00 €**	**6 850,00 €**	**10 750,00 €**	**7 550,00 €**
TVA 20 % EN €		**9 830,00 €**	**4 800,00 €**	**1 370,00 €**	**2 150,00 €**	**1 510,00 €**
TOTAL GENERAL EN € TTC		**58 980,00 €**	**28 800,00 €**	**8 220,00 €**	**12 900,00 €**	**9 060,00 €**

A Marseille
Le 11/07/2024

FABRICA TRACEORUM
architectes associés
FT
280, Bd Michelet, Le Corbusier,
app. 147, 13008 Marseille
04.91.04.66.36
contact@fabrica-traceorum.eu
S.A.R.L. d'Architecture au capital de 175 000€
Ordre des architectes, nat. SI 3466
SIRET 517 494 729 00025

Accusé de réception en préfecture
030-243000585-20241002-137-2024-CC
Date de télétransmission : 02/10/2024
Date de réception préfecture : 02/10/2024